



LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS

2 JOURS

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les dispositions essentielles de la réglementation des marchés publics
- ✓ Évaluer les contraintes et les marges de manœuvre de la réglementation des marchés publics
- ✓ Savoir situer ses fonctions au sein du cycle de l'achat public à la lueur des derniers textes

Achat public

PRIX

2800 € TTC

SATISFACTION CLIENT



96,3 % (1404 avis)

INTERVENANT

Expériences professionnelles

- ✓ Consultant-formateur en achat et en marchés publics
- ✓ Directeur des achats

Missions réalisées :

- ✓ Formations : réglementation des marchés publics, rédiger un DCE, analyse des offres, gestion administrative et financière des marchés publics, jurisprudence en marchés publics ...
- ✓ Conduite de projet : audit des marchés, assistance en matière de commande publique, élaboration des procédures achat-marché, organisation de la fonction achat-marché ...

Quelques références :



Contacter l'intervenant : contact@axes-management.fr

PROGRAMME

Les textes et les principes

- Les nouveaux textes réglementaires
- Les grands principes de la commande publique
- Les marchés publics exclus

Préparer les marchés publics

- La définition des besoins
- L'allotissement des prestations
- La préparation du dossier de consultation : RC, CCAP, CCTP, le choix du CCAG
- Les techniques particulières d'achat : ordinaires, à tranches optionnelles, accords-cadres à bons de commandes et accords-cadres à marchés subséquents

Choisir la procédure de passation des marchés

- Les seuils de publicité
- Les différents modes de passation : marchés en procédure adaptée, appels d'offres, procédure concurrentielle avec négociation, dialogue compétitif, partenariat d'innovation, concours et marchés globaux
- Les formalités à respecter : délais, publicité, commission d'appel d'offres
- Les modalités de réception des offres

Choisir le titulaire du marché

- Les justificatifs à produire par les candidats, le DUME
- Le choix des offres : les critères de jugement et leur pondération
- Les variantes
- Les offres anormalement basses
- Le rapport de présentation du marché

Attribuer le marché

- L'information des candidats éliminés
- La motivation du rejet des candidatures et des offres
- Les nouvelles mesures de transparence
- Les modifications en cours de marché, l'encadrement des «avenants»

Exécuter le marché

- Le règlement financier du marché : avance, acomptes et solde
- Les clauses de prix
- La certification du service fait
- Les délais de paiement et les intérêts moratoires
- Les recours et les sanctions

Conclusion et évaluation de la formation